



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E56903

VALABLE JUSQU'AU 27/11/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/10/1985

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 13/01/2016  
400 000

Raison sociale : DUBOURGEAT ENTREPRISE

600 RUE LOUIS ARMAND  
73200 ALBERTVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ALBERTVILLE 85B287 ALBERTVILLE 85B287

Siret : 334 099 983 00010

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 81 01204

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 461052P1244000/001572205/11

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 461052P1244000/001572205/11

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Téléphone : 04 79 37 10 70

Portable : 06 09 37 44 48

Fax :

Site Internet :

E-mail : audrey@dubourgeat.com

Responsabilité légale :

DANCYTHI (492 754 080) / MANOHA CYRILLE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 35

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	28/09/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	28/09/2023
3172	Couverture en matériaux régionaux (Technicité confirmée) Mention RGE	28/09/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	28/09/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	28/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE  
8, RUE ETIENNE FOREST  
B.P. 298  
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.